

*Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 10 octobre 2012
au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 18 heures 30 et à laquelle sont présents*

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

*Monsieur Vincent Cloutier
Madame Martine Coulombe*

*Monsieur Normand Roy
Madame Lucienne Fortin
Madame Johanne Bonenfant*

Absence motivée : Madame Ginette Lamoureux

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente



ASSISTANCE

Monsieur Johnny Rodgers



ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Sujet**
 - 3.1 *Acceptation de l'appel d'offres pour les plaques numéro civique*
 - 3.2 *Formation du comité de l'aménagement de l'intersection de la route 105 et Transcanadienne*
 - 3.3 *Acceptation de l'offre de service de consultation et de conception d'un plan d'aménagement présenté par Madame Mélanie Auger pour la jonction des routes 105 et Transcanadienne*
 - 3.4 *Annulation de la résolution numéro 2012-G-0708-13 Modification de l'accès au terrain de la municipalité situé à l'intersection de la route 105 et Transcanadienne*
 - 3.5 *Demande de soumission pour achat et Installation de clôture*
- 4. Parole au public**
- 5. Fermeture de la présente assemblée**



2012-E-1010-01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu à 18 heures 30 que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012- E 1010-02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012- E- 1010-03

Acceptation de la soumission pour la fourniture et l'installation de plaquettes et accessoires pour numéros civiques

Attendu que la Municipalité de Grand-Remous a reçu (2) soumissions suite à son appel d'offres pour la fourniture et l'installation de plaques d'identification de numéros civiques, de poteaux et d'accessoires;

Attendu que la soumission de la compagnie Kalitec n'est pas conforme;

Attendu que la soumission de la compagnie les Enseignes performances plus est conforme à la demande;

Attendu que les prix soumis d'Enseignes performances plus, étant le seul soumissionnaire conforme, sont les suivants;

| | Avant taxes | Avec taxes |
|--------------------|--------------------|-------------------|
| Sans logo : | 28 737.50\$ | 33 040.94\$ |
| Avec logo : | 29 515.50\$ | 33 935.45\$ |

Attendu qu' il est dans l'intérêt de la municipalité de respecter le code municipal dans l'octroi de ses soumissions :

En conséquence : le conseiller monsieur Vincent Clouter, appuyé de la conseillère madame Martine Coulombe, propose que la soumission de la compagnie Kalitec soit rejetée pour non-conformité et d'autre part que le contrat soit accordé à la compagnie Les Enseignes Performances plus sous l'option avec logo, celui étant le seul soumissionnaire conforme.

- **En contrepartie la compagnie Enseignes performances plus devra fournir un échantillon d'une plaquette du poteau avant de commencer les travaux.**

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012- E- 1010-04

Formation du comité de l'aménagement de l'intersection de la route 105 et Transcanadienne

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Martine Coulombe Propose et il est résolu que les personnes suivantes soient nommées pour faire partie du comité de l'aménagement de l'intersection de la route 105 et Transcanadienne avec la conseillère madame Johanne Bonenfant

Mesdames Geneviève Calvé et Diane Lemelin

Messieurs François Saumure et Michel Leboeuf

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012- E- 1010-05

Acceptation de l'offre de service de consultation et de conception d'un plan d'aménagement pour la jonction des routes 105 et Transcanadienne

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité accepte l'offre de service présentée par Madame Mélanie Auger pour la consultation et la conception d'un plan d'aménagement pour la jonction de la route 105 et Transcanadienne

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012- E- 1010-06

Annulation de la résolution numéro 2012-G-0708-13

Le conseiller monsieur Normand Roy appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la résolution portant le numéro 2012-G-0708-13 concernant modification de l'accès au terrain de la municipalité situé à l'intersection de la route 105 et Transcanadienne.

Note *Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2012- E- 1010-07

Demande de soumission pour achat et installation de clôture

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que des soumissions soient demandées pour l'achat et installation de clôture pour le terrain situé au 1508 route transcanadienne.

Parole au public 18h35

2012- E- 2308-07

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyé du conseiller monsieur Normand Roy propose et il est résolu à 18 heures 40 que la présente assemblée soit fermée.

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale